

Arrêté du - 3 JUL. 2026

portant approbation du livret du citoyen mentionné à l'article 37 du décret n° 93-136 du 30 décembre 1993 modifié relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française

NOR : INTV2612527A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code civil, et notamment son article 21-24 ;

Vu le décret n°93-1362 du 30 décembre 1993 modifié relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française, notamment son article 37,

Arrête :

Article 1^{er}

Le livret du citoyen, mentionné à l'article 37 du décret n° 93-136 du 30 décembre 1993 susvisé, figurant en annexe au présent arrêté est approuvé.

Article 2

L'arrêté du 4 février 2022 portant approbation du livret du citoyen mentionné à l'article 37 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 susvisé est abrogé (NOR : INTV2202117A).

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le - 3 JUL. 2026

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des étrangers en France,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent TOUTET', is written over a faint, stylized graphic element that resembles a large, open triangle or a stylized 'A'.

Laurent TOUVET